



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 09/06/2026

ID : 087-218717809-20260605-2026038-DE

2026-038

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**

**Le 05 JUIN 2026**

**Nombre  
de Conseillers :**

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Béatrice LE GUEN, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026

**en exercice -23-**

**PRÉSENTS** : Mme LE GUEN, Maire ; Mme BESSE, M. FOURNIER, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme CHAPUT, M. PREUILH, Adjoints ; Mme LAURENT, M. LACOUR, M. LACOUCHIE M. POUmeroULY, Mme ANDRAUD, M. BERGERON, M. BERTOLLE, Mme BRUNET-CARPE, M. DARNÉ, Mme MAY, M. ANDRIEUX

**présents 18**

**ABSENTS** : Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme DA SILVA, M. DUJARDIN, Mme LACOMBE M. COIFFARD,

**votants 23**

**Pouvoirs** : Mme PAGLIONE-BISMUTH donne pouvoir à M. PREUILH, Mme DA SILVA donne pouvoir à M. POUmeroULY, M. DUJARDIN donne pouvoir à Mme BESSE, Mme LACOMBE donne pouvoir à Mme LE GUEN, M. COIFFARD donne pouvoir à Mme MAY

Madame Franck PREUILH a été élu secrétaire de séance.

## SUBVENTION AU THEATRE DE L'HYDRE

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le théâtre de l'HYDRE dont le siège social est sur la commune est l'organisateur tout au long de l'année de plusieurs événements culturels qui contribuent à enrichir et dynamiser l'offre locale.

Madame le Maire propose de leur verser une subvention d'un montant de 2 500 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité,**

- **ACCORDE** au théâtre de l'Hydre une subvention de 2 500 €.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme  
Le Maire,*

**Béatrice LE GUEN**

ip

Béatrice LE GUEN  
Madame le Maire  
8 juin 2026